

La loi du 8 juillet 2013, d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

« Les actions de promotion de la santé des élèves font partie des missions de l'éducation nationale (...)

Ces actions favorisent notamment leur réussite scolaire et la réduction des inégalités en matière de santé. »

Améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité.

Parcours éducatif de santé

- Ainsi, la promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie.

Parcours éducatif de santé

La mission de l'École en matière de santé consiste à :

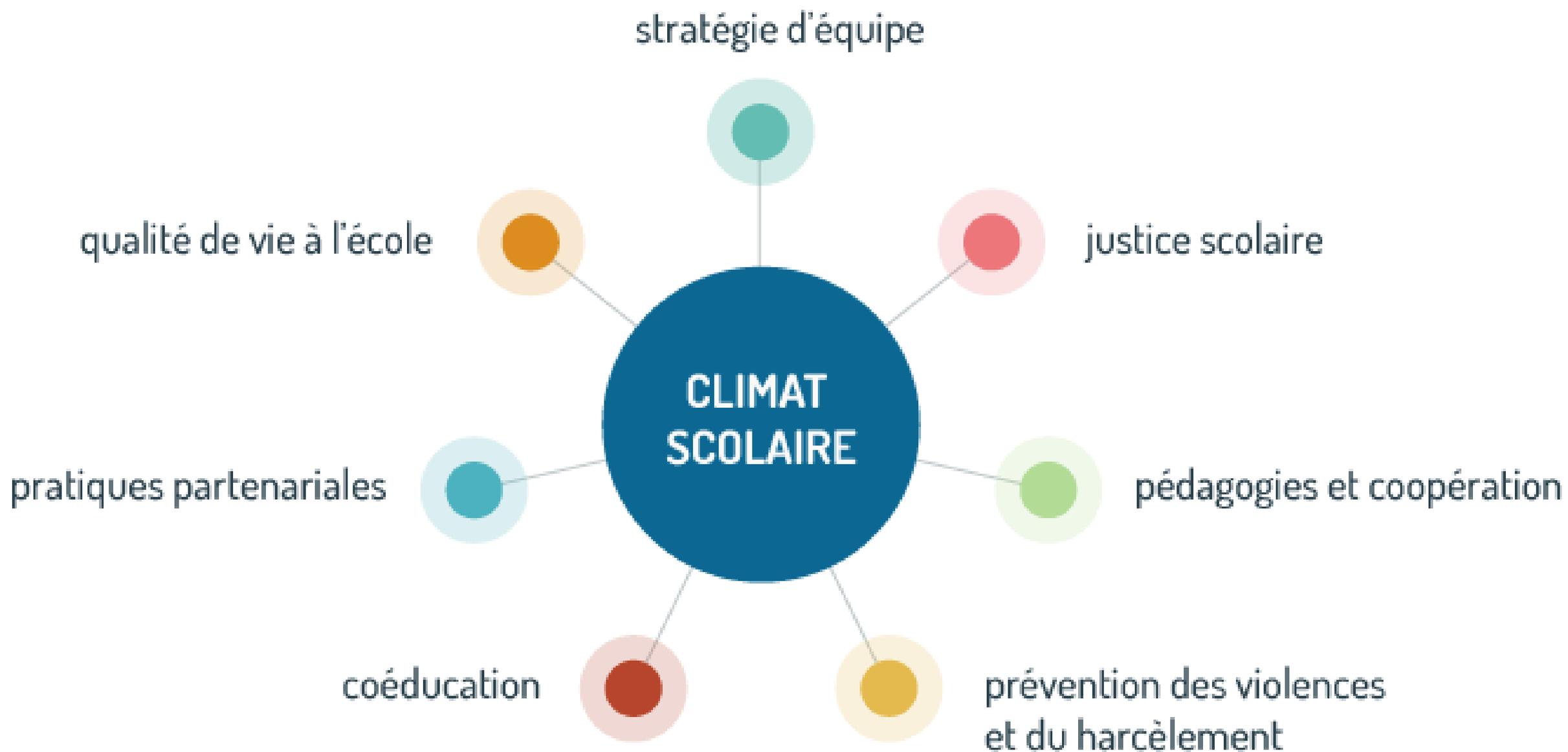
1. faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé
2. mettre en œuvre dans chaque école et dans chaque établissement des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé,
3. créer un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Renforcer les compétences psycho-sociales

Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.»

Un double enjeu qui n'est pas toujours bien perçu par les enseignants :

- immédiat : agir sur le climat scolaire
- à long terme : prévenir les conduites addictives



Le programme « en santé à l'école » , un partenariat institutionnel entre l'ARS et le Rectorat de Nantes

Des partenaires opérationnels :

- IREPS
- ANPAA (prévention en addictologie)
- La fédération addiction

Une stratégie qui évolue :

- De la prestation à une stratégie de formation et de diffusion

Quelques chiffres académiques

Pour le public et le privé

- 2848 écoles
- 21 272 enseignants
- 247 476 élèves d'élémentaire

- Au 30 / 12 / 2016 le programme « en santé à l'école » concerne :
- 61 écoles
- 2 stages de formation continue
- 1 stage de deux jours en formation initiale

Privilégier une approche écosystémique :

1. L'école au sein de la communauté éducative
2. L'école au sein de l'Institution éducation nationale

L'école au sein de la communauté éducative

- Favoriser des projets portés par une équipe
- Être attentif au partenariat avec la collectivité territoriale
- Associer les familles dans une démarche qui les implique

L'école au sein de l'Institution éducation nationale

- Accueillir les demandes qui émanent des écoles et susciter la demande, là où une analyse diagnostique nous permet de repérer un besoin.
- S'assurer de la pérennisation de l'action.
- Favoriser les outils de diffusion.
- Encourager les mutualisations.
- Développer la formation initiale et continue des enseignants.